

Image not found or type unknown



Expulsion suite à un conés pour vendre

Par **giraud13_old**, le **14/11/2007 à 16:02**

bonjour, mon propriétaire m'a donné il y a 6 mois un congés pour vendre ,la datte buttoire est le 20 novembre 2007. A ce jour je n'ai toujours pas de logement. j'ai envoyé un courrier à mon propriétaire pour li demander un délai supplémentaire pour libérer les lieux. Au cas ou il n'acceptera pas est ce que je peux faire jouer la loi de la trêve hivernal?